

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES PONTS DES SAVOIRS - YOONU XAM XAM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2,
Lot 328, Ilot A7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES PONTS DES SAVOIRS -
YOONU XAM XAM »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

ORIENTATION ET SUPERVISION D'ACTIVITES
SCOLAIRES ET EDUCATIVES – PRESTATIONS DIVERSES

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
2, Lot 328, Ilot A7

Dirigeant(s) Mme DESBOS EPOUSE LE BERRIGAUD CELINE
ANDREE HELENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12923 du 30/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84420/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

